

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 28 novembre 2025, sous la présidence de M. Alexandre RASSAERT, Président du Conseil d'Administration de l'E.P.F. Normandie, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Laurent DEGEZ, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. Kamal KEHILA, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,
- Vu le Programme d'Action Foncière de la Métropole Rouen Normandie du 18 octobre 2021,
- Vu l'Avenant technique au Programme d'Action Foncière susmentionné du 28 novembre 2024,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie en date du 6 décembre 2024, autorisant la prise en charge et l'acquisition des parcelles comprises dans le périmètre du projet PO2024052 – 76 – MRN « DEVILLE-LES-ROUEN RUE LAVEISSIERE / SECTEUR VALLOUREC», avec une enveloppe foncière de 6 300 000 € HT,
- Vu la Convention d'interventions Etude flash OPE2024147 – 76 – MRN DEVILLE-LES-ROUEN RUE LAVEISSIERE / SECTEUR VALLOUREC en date du 26 novembre 2024 avec une enveloppe d'études de 20 000 € HT,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'autoriser le Directeur Général à signer l'avenant n° 1 relatif à l'opération OPE2024173 – 76 – MRN « DEVILLE-LES-ROUEN RUE LAVEISSIERE / SECTEUR VALLOUREC» (plan ci-annexé) à la convention d'interventions Etude Flash et dans le cadre d'une enveloppe foncière de 6 300 000 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,



Alexandre RASSAERT

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,



Gilles GAL

Délibération approuvée

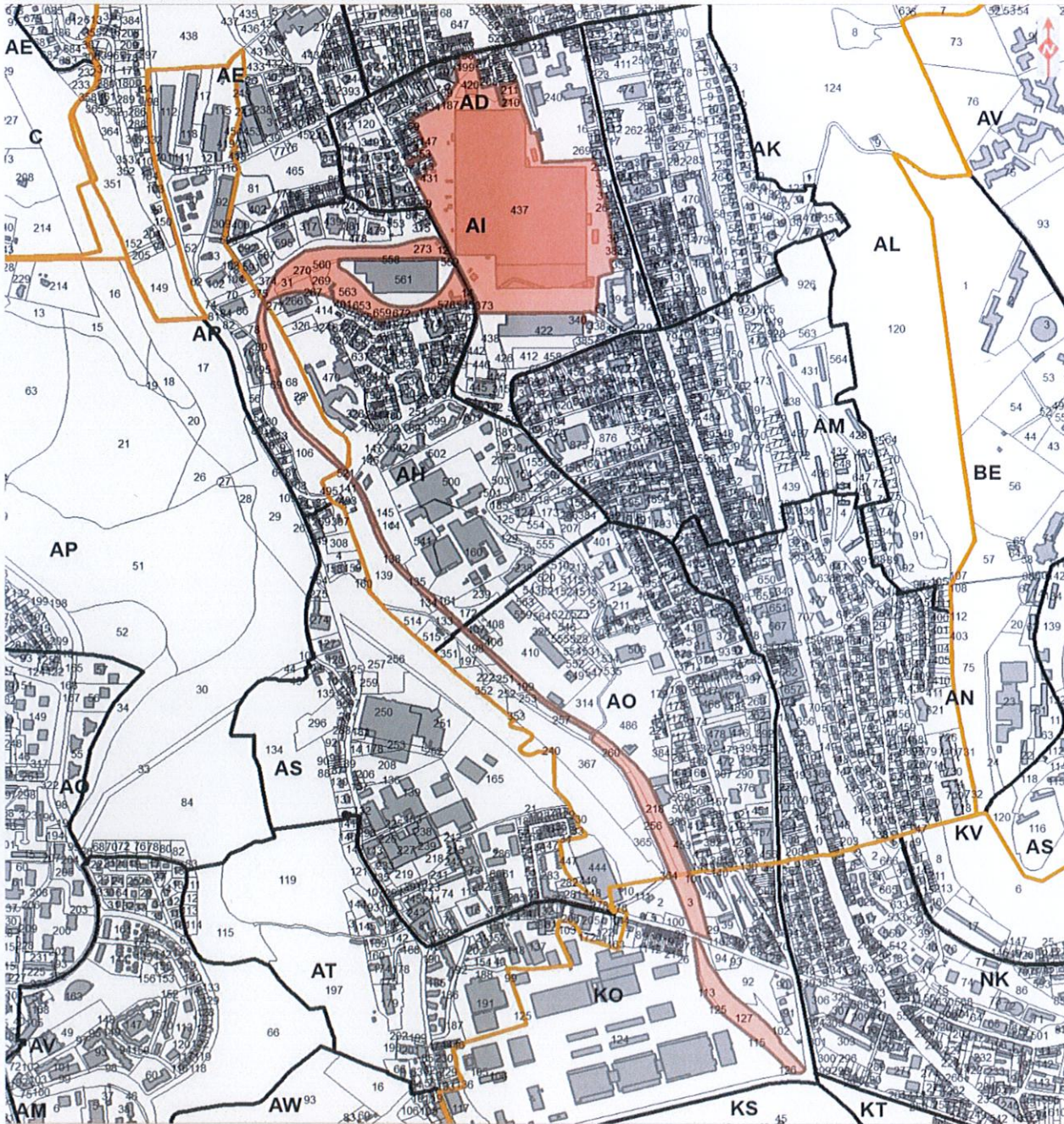
A Rouen, le
Le Préfet,




Action foncière RUE LAVEISSIERE / SECTEUR VALLOUREC

Métropole Rouen Normandie
 Déville-Lès-Rouen / Rouen / Canteleu

Code Opération : OPE2024173
 Surface : 24,0394 ha environ
 Emprise bâtie : 7,9473 ha environ
 Section : AI, AH, AO, KO et AR



Sources : Origine cadastre 2024 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 15/11/2024

- Emprise concernée par l'opération
- Parcelles
- Limites communales
- Bâti
- Sections cadastrales

Plan annexé à la convention signée le :

